

AVIS DU CMF

AGREMENT DE CONSTITUTION D'OPCVM

FCP VALEURS INSTITUTIONNEL

Adresse : Immeuble Integra. Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène

Le Collège du Conseil du Marché Financier a décidé, en date du 10 septembre 2015, d'agrèer le fonds commun de placement «FCP VALEURS INSTITUTIONNEL », promu par TUNISIE VALEURS-Intermédiaire en Bourse et AMEN BANK ayant les caractéristiques suivantes :

Catégorie	: FCP mixte.
Type	: OPCVM de distribution
Montant initial	:100 000 dinars divisés en 20 parts de 5000 dinars chacune.
Référence de l'agrément	: Agrément n° 48-2015 du 10 septembre 2015
Durée de vie	: 7 ans
Gestionnaire	: TUNISIE VALEURS
Dépositaire	: AMEN BANK
Gestionnaire administratif et comptable	: TUNISIE VALEURS
Distributeur	: TUNISIE VALEURS